



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « La régulation des médias doit désormais s'inscrire dans une vision stratégique de la souveraineté informationnelle »
Mme Latifa Akharchab au Forum International de la presse de Guinée Conakry du 19 au 21 mai 2025

[A](#) [1] [A](#) [1]

« La régulation des médias doit désormais s'inscrire dans une vision stratégique de la souveraineté informationnelle » Mme Latifa Akharchab au Forum International de la presse de Guinée Conakry du 19 au 21 mai 2025

20 mai 2025















« La régulation des médias doit désormais s'inscrire dans une vision stratégique de la souveraineté informationnelle à l'ère numérique » a déclaré Latifa Akharbach, lors du Forum International des médias organisé à Conakry du 19 au 21 mai 2025. La présidente de la HACA a ainsi argumenté : « A l'ère de l'espace public médiatique globalisé, nous ne pouvons, en tant que continent riche d'une histoire, d'une culture et d'un potentiel humain exceptionnels, rester à l'écart des progrès formidables qu'offre la transformation numérique des médias en termes de liberté d'expression et d'accès à l'information et au savoir. Nous ne saurions non plus nous résoudre à être de simples consommateurs de contenus conçus ailleurs et poussés vers nous par des algorithmes biaisés, et orientés exclusivement vers les intérêts commerciaux d'acteurs numériques hégémoniques. Il en va de notre souveraineté informationnelle, de la légitime protection des identités culturelles de notre continent et de la réussite de nos projets nationaux de développement et de consolidation démocratiques. »

Pour atteindre ces objectifs la responsable marocaine a appelé au renforcement des compétences, des moyens et du statut institutionnel des régulateurs du continent et au développement de disciplines comme la sociologie des usages numériques ou l'anthropologie de la communication. Car a-t-elle expliqué « pour ne pas être dépassé par les évolutions rapides des écosystèmes médiatiques, le régulateur n'est pas uniquement tenu de monter en compétences techniques. Il doit adopter en permanence une posture analytique pour comprendre par exemple les nouvelles logiques de la communication de masse et les dynamiques d'influence dans l'espace numérique. »

Après avoir réaffirmé l'engagement de la HACA dans la promotion d'une régulation africaine souveraine, concertée et adaptée aux réalités du continent, Mme Akharbach a conclu son propos en rappelant la position du Maroc en faveur de la souveraineté informationnelle en Afrique. « Cette position s'exprime entre autres, à travers la promotion effective d'une coopération sud-sud proactive dans le domaine du développement numérique du continent a-t-elle déclaré ».

Cette conférence, dont les travaux ont été ouverts par le Premier ministre et le Président de

l'Assemblée nationale de Guinée a réuni les principaux acteurs du secteur guinéen de l'audiovisuel, du numérique et de la presse écrite. A des fins d'échange d'expériences entre pays africains, les présidents des instances de régulation des médias du Maroc, du Sénégal, de Côte d'Ivoire et du Mali ont été invités à ce grand évènement dont l'objectif est de faire le point sur les évolutions et les grands défis que doivent affronter les médias guinéens et africains et formuler des recommandations permettant un exercice professionnel performant et responsable du journalisme notamment à des moments importants de la vie publique comme les scrutins électoraux. Prenant également part au panel consacré au monitoring des médias en période électorale, Mme Akharbach, a exposé l'approche marocaine en matière de suivi du pluralisme dans les médias audiovisuels et donné un aperçu du suivi assuré par la HACA des dernières campagnes électorales organisées dans le royaume. La Présidente de la Haute Autorité était accompagnée à Conakry par M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines et Internationales de la HACA.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>